

## VIE COMMUNE

### Vie commune



Guide des particuliers ► :

### Révocation

Mis à jour le 06 avril 2017

Dans la fonction publique, sanction disciplinaire suite à une faute (par exemple, en plus des retards et absences répétés, l'agent se présente en état d'ébriété dans son service)



#### Mairie de Casson

3 rue de la Mairie  
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46



CONTACTEZ-NOUS

#### Horaires :

##### Lundi - Mercredi - vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

##### Mardi et Jeudi

de 9h à 12h

##### Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août

de 9h à 12h